

Déclaration liminaire

CSA SPIP du 9 septembre 2025



M. Le Président,

Ce CSA s'ouvre sur une actualité sociale des plus brûlantes : au-delà du vote de confiance à l'assemblée nationale, une mobilisation populaire, qui n'est pas sans rappeler celle des gilets jaunes, débute demain pour dénoncer les inégalités sociales et les mesures brutales, sinon inefficaces, passées en force par le gouvernement.

Cette ambiance est, dans une moindre mesure certes, celle que nous ressentons aussi à l'administration pénitentiaire.

La confiance des professionnels de la filière Insertion Probation est en effet ébranlée ces derniers mois par les **fausses bonnes idées présentées par le ministère de la Justice** qui imagine opportun d'intégrer des officiers pénitentiaires en SPIP pour contrôler les usagers et leurs obligations, ou encore, que le SPIP soit présent dès la GAV au commissariat.

La politique menée par le Garde s'illustre par **l'avant-projet de loi S.U.R.E** : promotion de la peine de prison (possibilité de prononcer des peines de moins d'1 mois, fin de la conversion des jours-amendes, intégrer la notion très subjective de « trouble à l'ordre public » dans les conditions de prononcé de la détention provisoire délictuelle, etc), dévoiement de la justice restaurative qui serait imposée dans le cadre d'une CRPC criminelle, etc.

Les personnels sont aussi perplexes lorsqu'ils accueillent les questions d'une **mission EGIP** hors sol, qui paraissent à la limite de la naïveté et de l'irrévérence. Par exemple : quel est le rôle du SPIP dans l'exécution des peines ? ... Doit-on véritablement répondre ?

Le **SNEPAP-FSU** appelle à plus de sérieux !

Si le **SNEPAP-FSU** déplore une partie du contenu du questionnaire en ligne transmis par la mission - qui rappelle malheureusement les orientations maladroites, et déjà dénoncées, portées par la **mission « urgence exécution des peines »** - il salue toutefois l'effort de consultation large des terrains. Mais puissent-ils être sollicités sur des interrogations utiles au déploiement d'une probation efficace et à la reconnaissance des SPIP ?!

Les agents s'interrogent, aussi, parce qu'en cette rentrée, ils doivent obtempérer à **l'injonction de prêter serment** sous la menace d'être radiés des cadres. Les agents exerçant leurs missions depuis plusieurs années et celles et ceux ayant prêté serment sous l'ancienne version sont plus que dubitatifs sur cette démarche et le délai imposé ! Quoi qu'il en soit, pour le **SNEPAP-FSU**, la stratégie de communication managériale est à revoir d'urgence !

Malmenés, encore, dans leur intégrité professionnelle, les personnels doutent parce qu'il leur est demandé d'émettre des **avis défavorables systématisés en matière d'OQTF et ITF**, ou au contraire, des **avis systématiquement favorables aux remises de peines**, faute duquel, le phénomène de surpopulation carcérale serait aggravé.

Pour le **SNEPAP-FSU**, tordre les missions d'aide à la décision judiciaire et dénier le savoir-faire des

agents en matière d'évaluation éclairée des situations, sont un énième camouflet asséné à l'expertise des SPIP.

Quant à la responsabilité des SPIP dans l'engorgement des prisons, c'est placer le curseur au mauvais endroit ! Pour le **SNEPAP-FSU**, des solutions existent pour juguler la surpopulation carcérale et pour une justice plus efficace (numerus clausus, réduire l'extension du filet pénal, faire un usage raisonné des poursuites, aménager ab initio, peine de probation, etc) et celle-ci est loin d'être la meilleure !

C'est dans ce contexte autoritaire que la DAP s'empresse de mettre en œuvre des projets controversés tels celui des établissement « narco » (QLCO). Les effets pervers de cette modalité de détention commencent déjà à se révéler (cf : 3 nuits d'inondations concertées sur 3 coursives sur 4, grève de la faim) même si, heureusement, ces mouvements sont restés pacifiques jusqu'à présent. Et si nous sommes aujourd'hui sollicités pour voter sur sa doctrine d'emploi, le **SNEPAP-FSU** dénonce à nouveau le manque de concertation avec les OS de la filière IP, lesquelles ont dû forcer le passage pour être entendues.

L'ordre du jour (ODJ) du CSA-IP indique aussi, le vote sur la **stratégie pénitentiaire de lutte contre la radicalisation violente en milieu ouvert**.

Si le **SNEPAP-FSU** salue l'ampleur et la qualité des précisions de ce travail, il questionne néanmoins son articulation avec les prescriptions du RPO1 et du projet en cours du RPO3 (ex : modification du Rapport Initial d'Évaluation devenant un RIE-MLRV, de la CPI MLRV, de l'affectation de ces dossiers exclusivement au cpip référent MLRV, etc.).

Toujours dans l'ODJ, si la DAP précise 2 points, pour information, relatifs au groupe de travail sur les **fiches de poste psychologues en SPIP** et le GT **BAR**, et nous l'en remercions, permettez-nous de vous indiquer que le SNEPAP-FSU demande à être associé à ce travail dès à présent.

Le **SNEPAP-FSU** déplore aussi l'absence de concertation sur les points ajoutés à notre demande conjointe avec la CGT-IP, relatifs à la **circulaire indemnitaire** du 10 juin 2025, à la note DAP sur la **gestion des incidents** du 22 avril 2025 et à la note expérimentation **Se2pro** du 3 juillet 2025... Toutes 3 édictées sans avoir été présentées devant le présent CSA-IP. Vous n'avez d'ailleurs pas fourni ces pièces avant la tenue de notre instance.

Le **SNEPAP-FSU** escompte, pour l'année à venir, que la DAP s'inscrive davantage dans une co-construction avec les OS représentatives de la filière IP pour les projets qui concernent tous ses agents.

Pour le **SNEPAP-FSU** et les personnels que nous représentons, dans le contexte du vote du budget à venir, **l'impératif est d'obtenir des moyens pour exercer nos missions** dans de bonnes conditions ! Et le compte n'y est pas, loin de là !

Dans l'attente, le **SNEPAP-FSU**, en intersyndicale avec la CGT-IP, **appelle tous les personnels à se mobiliser pour les SPIP le 9.10.25** et à soutenir les mouvements du 10 et 18.09.2025.